

MAIRIE
DE
LONS-LE-SAUNIER

CHEF LIEU DU DÉPARTEMENT
DU JURA



IA/SM

Arrêté P.2020-054

Objet :

DÉLÉGATION DE FONCTIONS
à Monsieur Jacques GUILLERMOZ

Marchés Publics

Commission d'Appel d'Offres



Le Maire de la Ville de Lons-le-Saunier

- VU l'article L 2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales qui confère au Maire le pouvoir de déléguer une partie de ses fonctions sous sa surveillance et sa responsabilité,
- VU la séance du Conseil Municipal en date du 04 juillet 2020 au cours de laquelle il a été procédé à l'installation de Monsieur Jacques GUILLERMOZ, Adjoint,

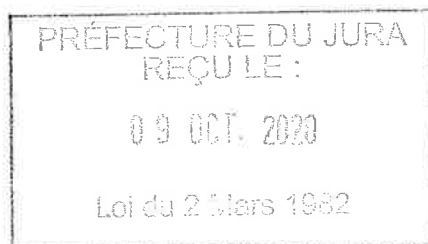
ARRÊTE

Article 1 Il est donné délégation de fonctions à **Monsieur Jacques GUILLERMOZ**, Adjoint, pour présider la Commission d'Appel d'Offres prévue à l'article 22 du Code des Marchés Publics.

Article 2 Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Signature : 

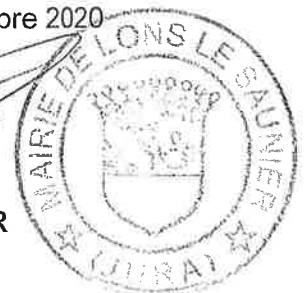
Paraphe : 



Lons-le-Saunier, le 07 octobre 2020

Le Maire,

Jean-Yves RAVIER



Les litiges concernant cet arrêté doivent être portés devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois suivant sa notification.